



Il faut accroître l'aide au secteur privé

Nous avons trouvé très intéressant votre numéro intitulé «Les ressorts de la croissance» (mars 2006), mais il laisse de côté un élément important : l'accroissement de l'aide au secteur privé. Depuis une vingtaine d'années, la communauté internationale se préoccupe de financer les infrastructures, d'annuler les dettes et d'assurer la fourniture des services sociaux (santé et éducation en particulier). Quant au secteur privé, le soutien des grandes institutions financières bilatérales et multilatérales vise surtout à renforcer le climat de l'investissement. On s'efforce d'améliorer le cadre macroéconomique et institutionnel, de réduire le coût d'exercice d'une activité, de réformer le code des investissements et de développer les infrastructures. Il est indéniable que tout cela est nécessaire, mais un nombre croissant de partenaires au développement estiment que le moment est venu d'acheminer davantage de ressources, de façon plus directe, vers le secteur privé.

Celui-ci joue un rôle primordial dans le développement économique. Partout dans le monde, l'expérience montre qu'un secteur privé local dynamique est la clé d'une croissance rapide. Mais dans les pays en développement, il a difficilement accès aux financements. Pour remédier à cela, les bailleurs de fonds devraient mettre plus directement des capitaux à sa disposition. Des sommes et des efforts considérables ont déjà été consacrés au développement du secteur financier, ainsi qu'aux PME et à la microfinance, mais on est encore loin du but. Il conviendrait de promouvoir davantage les mécanismes de refinancement direct pour les établissements financiers privés au niveau local et d'introduire, sur une grande échelle, de nouveaux outils tels que des initiatives régionales de microfinance, le financement en monnaie locale, les garanties et les produits d'assurance.

Le secteur privé pourrait aussi participer plus directement à la fourniture de biens publics via des partenariats public-privé (PPP) qui transforment des entreprises privées en agents contractuels chargés des infrastructures publiques, des services sociaux et de projets environnementaux (gestion des forêts et des parcs nationaux, par exemple). De nouvelles méthodes de financement des PPP ont vu le jour, qui méritent d'être soutenues à la fois par le développement du secteur financier et la création de systèmes de prêts directs et de cofinancement. L'aide peut et doit être utilisée pour inciter davantage les entreprises à faire preuve de civisme.

On parle beaucoup du secteur privé comme bénéficiaire de l'aide internationale, mais on devrait y consacrer davantage de ressources, notamment sous forme de nouveaux outils pour soutenir les entreprises privées. Le moment est venu pour la communauté internationale de repenser son aide aux entreprises et de la rendre aussi essentielle et aussi structurée que son aide aux États.

Philippe de Fontaine Vive

Vice-Président, Banque européenne d'investissement

Wolfgang Kroh

Membre du Conseil d'administration, KfW Bankengruppe

Jean-Michel Severino

Directeur général, Agence française de développement

jms@afd.fr

Les données sur le sida de mauvaise qualité?

Les ressources étant rares, il est essentiel que les décisions d'attribution de fonds à la santé publique s'appuient sur des données épidémiologiques univoques. Or, les données budgétaires que cite Maureen Lewis dans son article intitulé «Un trésor de guerre pour combattre le VIH/sida» (décembre 2005) sont fiables, mais pas celles de l'ONUSIDA sur le nombre de cas. À Bangui en 1985, l'OMS a établi une définition du sida à l'usage des pays dépourvus de moyens de diagnostic. Selon cette définition, un dépistage du VIH n'est pas nécessaire; le diagnostic peut reposer sur une perte de poids de plus de 10 %, de la fièvre et une toux pendant plus d'un mois. Or, ce sont là des symptômes de maladies des pauvres. Ainsi, les chiffres énormes communiqués par les pays en développement sont en grande partie sans valeur. Dans tous les pays développés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie, la propagation du sida est différente et liée de façon constante aux comportements à risque des homosexuels, bisexuels et toxicomanes.

Les cas de VIH/sida enregistrés dans les pays en développement selon la définition de Bangui constituent une proportion considérable des 40 millions de cas pour lesquels un traitement antirétroviral est jugé nécessaire. Une autre approche, reposant sur l'idée qu'on peut freiner, voire arrêter, la propagation du sida par l'utilisation de préservatifs et en évitant les comportements à risque, est encore dédaignée par l'ONUSIDA et la plupart des autorités sanitaires, tandis que l'allocation des ressources continue à être déterminée sur la base d'informations erronées.

Barrie Craven, Chargé de cours sur la responsabilité publique, université de Northumbrie

Gordon Stewart, Professeur honoraire de santé publique, université de Glasgow

Attention à ne pas se tromper de cible

Les réflexions de Raghuram Rajan sur la microfinance (mars 2006) sont intéressantes. En résumé, il dit qu'il ne faut pas tuer ce secteur par excès de gentillesse. Il est surprenant qu'il ne fasse pas mention des études de la Banque mondiale montrant que les établissements de microcrédit ne touchent pas les plus démunis. Mais le problème est ailleurs. En raison de toute la publicité faite autour de la microfinance, nombre de pays y ont eu recours (souvent avec l'appui des donateurs), alors que cela n'était pas nécessaire. À cet égard, je citerai un extrait d'une critique par Paul Streeten de la biographie de M. Yunus (*Banker to the Poor*) : «J'ai observé un projet dans lequel des pauvres suivaient une formation dans l'espoir d'obtenir un crédit, mais se sont rendu compte par la suite qu'ils n'avaient pas besoin de crédit. Leurs compétences en comptabilité simple leur permettaient d'accroître suffisamment leurs bénéfices pour se passer de crédit.» Attention donc à ne pas se tromper de cible.

Padmanabhan Iyer

Ancien Conseiller en finances rurales auprès du gouvernement indien, New Delhi

Écrivez à fandletters@imf.org ou à Editor-in-Chief, *Finance & Development*, International Monetary Fund, Washington, DC 20431 (U.S.A.). La rédaction accepte volontiers vos lettres (300 mots maximum), qui pourront être modifiées pour des raisons d'espace.